## Bonnes pratiques de valorisation naturelle des déchets de jardin

Durant la période de confinement actuelle, la collecte des déchets verts en porte à porte a été suspendue car elle n'est pas considérée comme indispensable à la salubrité publique. Les déchetteries étant par ailleurs fermées pour le public, comment peut-on se débarrasser de ses déchets de jardin ?

La Communauté de Communes du Pays de Valois vous propose quelques solutions :

Vous pouvez utiliser les déchets verts pour fabriquer du **compost**. Le compostage est une recette 100 % naturelle qui consiste à récupérer les déchets de jardin (feuilles mortes, tontes, fleurs fanées, ...) mais aussi les déchets de cuisine (épluchures de légumes et de fruits, certains restes de repas, ...) et à les rassembler dans un composteur ou en tas au fond du jardin.

Ces déchets organiques, en présence d'eau et d'oxygène, par le biais de micro-organismes (champignons microscopiques, bactéries, ...) se transforment au bout de 4 à 9 mois, en compost comparable à l'humus, la terre noirâtre que l'on trouve au sol, sous les feuilles dans la forêt. Le compost riche en minéraux est idéal pour les plantations et l'entretien du jardin.

Si vous n'avez pas de composteur, utilisez la technique du compostage en tas qui est simple et ne demande pas beaucoup de temps. Il suffit de regrouper les déchets de jardin directement sur le sol afin de former un tas d'une hauteur variable (0,5 à 1,5 mètres en moyenne). Les pluies apportent l'humidité nécessaire et vous pouvez retourner le tas en temps en temps pour l'oxygéner.

Pour les branches et branchages, si vous disposez d'un broyeur, vous pouvez produire du paillis. Sinon, entassez-les également dans un coin du jardin en attendant que la collecte reprenne.

Vous pouvez également consulter le guide « Jardiner au naturel » rédigé par le Syndicat mixte du Département de l'Oise, dans le cadre du programme « Territoire, zéro déchet, zéro gaspillage ».

Vous y trouverez d'autres conseils et astuces simples pour utiliser les déchets verts en paillage, faire du mulching (laisser l'herbe tondue au sol pour enrichir la pelouse) ou encore concocter chez soi des recettes naturelles d'engrais ou d'herbicide.





Source : ADEME